



Administration communale
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

1376 Goumoens-la-Ville, le

24 juin 2025

AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 23 juin 2025, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **DP 62 sise à Goumoens-la-Ville, installation d'un parc à vélos**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 25 juin au 24 juillet 2025. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité

Guichet cartographique cantonal

